

3^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT DES SOCIETES 2^e sem.

Durée de l'épreuve : 1 heure.



Traitez les deux questions suivantes :

1°) L'engagement des associés de société en participation envers les tiers (12 points)

2°) L'obligation aux dettes sociales dans une SNC (8 points)

Document autorisé : NEANT.

3^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT DES SOCIETES 2^e sem.



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Répondez aux questions suivantes :

- 1° Monsieur Sébastien Lampion exploite un commerce de bijouterie dans le centre de Strasbourg. Il souhaite créer une SAS en association avec son épouse Marthe Lampion. Il compte apporter son fonds de commerce au capital de la société. Vous l'éclairiez sur cette éventuelle possibilité.

- 2° Madame Régine Schmidt est gérante et associée à 40% d'une SARL « La bonne affaire ». Elle vous sollicite pour rédiger son contrat de travail au service de cette société. Est-ce légalement possible ?

- 3° Monsieur Brenner est commandité de la SCA Quincaillerie de France, qui est fortement endettée. Vous l'éclairer sur son statut et sur les risques financiers qu'il court.

- 4° Monsieur Armand est membre du directoire de la SA « Rhin et Rhône ». Les membres du conseil de surveillance souhaitent le révoquer. Est-ce possible ?

Document autorisé : NEANT.